

La Loutre et le Vison d'Europe

Lutra lutra et Mustela lutreola

Description Localisation	<p>Statut Espèces visées par la Directive Habitats (Annexes 2 et 4) dont le Vison espèce prioritaire Espèces protégées au niveau national</p>
	<p>Ces deux espèces sont qualifiées de mustélidés semi-aquatiques car elles évoluent quasi exclusivement dans l'eau (Loutre) ou à proximité de l'eau (Vison)</p> <p>Les populations de Loutre d'Europe ont subi un fort déclin dans la plupart des pays d'Europe, dont la France depuis la moitié du XXème siècle. Aujourd'hui, l'espèce se maintient dans les départements de la façade atlantique et dans le massif central. La population en marais de Rochefort est difficilement quantifiable. Toutefois, elle exploite le réseau hydraulique du marais dans son ensemble comme l'atteste la découverte de nombreux indices de présence (empreintes, épreintes) le long des itinéraires échantillon réalisés en 2002 (35 itinéraires positifs sur les 46 réalisés).</p> <p>L'aire de répartition du Vison d'Europe s'est considérablement réduite au cours du XXème siècle en Europe. Actuellement le noyau occidental situé dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne est isolé des populations de l'est de l'Europe. En France, le Vison d'Europe fait l'objet depuis 1999 d'une attention particulière, dans le cadre de la mise en œuvre d'un <u>Plan national de restauration</u>. Les données sur cette espèce en marais de Rochefort sont issues principalement de captures réalisées dans le cadre de ce plan et de captures involontaires lors de campagnes de piégeage de ragondins.</p>
Biologie et habitats fréquentés	<ul style="list-style-type: none"> □ La Loutre d'Europe fréquente une grande majorité de milieux aquatiques, qu'ils soient courants ou stagnants, doux, saumâtres ou salés, ouverts ou boisés. Le réseau hydraulique constitue un axe de déplacement privilégié pour cette espèce qui fréquente de larges territoires : (2000 ha pour une femelle et plus de 10000 ha pour un mâle en marais Poitevin). La végétation rivulaire et les ronciers conservés sur les berges des fossés constituent des gîtes pour cette espèce. La femelle met au monde 2 voire 3 à 4 loutrons qui ne seront sevrés qu'à 8 mois. En dehors de la période de reproduction, les loutres sont en général solitaires. La loutre chasse de nuit, essentiellement dans l'eau, où elle se nourrit majoritairement de poissons, mais aussi d'amphibiens, de crustacés, de mollusques, de mammifères et d'oiseaux (régime alimentaire variant en fonction des saisons et de la disponibilité en proies). □ Le Vison d'Europe fréquente préférentiellement les cours d'eau forestiers. En zone de marais, les fossés et canaux associés à des ripisylves et, potentiellement l'ensemble de la zone humide, sont fréquentés par l'espèce. La majorité de ses gîtes est située au sol à l'abri de la végétation rivulaire, dans une cavité entre les racines d'un arbre ou sous un tas de bois. Entre mars et juin, la femelle met au monde 2 à 7 jeunes. Le Vison chasse généralement de nuit en bordure d'eau. Son régime alimentaire est très diversifié : amphibiens, rongeurs, poissons, etc.
Facteurs défavorables / Problématiques de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Modification des milieux aquatiques et fragmentation des zones humides - Dégradation de la qualité de l'eau avec pour conséquence la raréfaction de la ressource alimentaire (poissons, amphibiens) - Collisions routières - Piégeage et destruction involontaire lors de campagnes de piégeage - La compétition avec le Vison d'Amérique, introduit en France vers 1925 et des maladies peuvent aussi affecter le Vison d'Europe



Photo : P. Jourde, LPO

Loutre d'Europe

Orientations de gestion favorables à ces espèces

- Maintenir et restaurer les zones humides et garantir leurs connexions
- Garantir la ressource et la qualité en eau
- Adapter les ouvrages de franchissement routier
- Privilégier le piégeage sélectif lors des campagnes de lutte contre le ragondin